



## DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE 2020

## SOMMAIRE

1. ParexGroup SA.....	4
1.1 Présentation des activités .....	4
1.2 Gouvernance.....	6
2. Stratégie, Valeurs et Principes.....	7
3. Modèle d'affaires.....	8
4. Les enjeux prioritaires de ParexGroup SA en matière environnementale et sociale .....	9
4.1. Démarche d'identification des enjeux et d'analyse des principaux risques et opportunités environnementaux et sociaux .....	9
4.2. Principaux enjeux et risques identifiés.....	10
5. Construisons Responsable.....	12
6. Solutions et produits performants pour une construction durable et responsable.....	13
6.1. Renforcer la démarche d'écoconception dans le développement de nouveaux produits ..	13
6.2. La santé et la sécurité de nos clients au cœur de nos priorités.....	14
6.2.1. Vers des produits toujours plus respectueux de la santé des applicateurs et du client final 15	
6.2.2. Vers des produits faciles à mettre en œuvre et privilégiant le confort de l'applicateur .....	15
7. Réduire l'empreinte environnementale tout au long du cycle de vie de nos produits .....	18
7.1. Renforcer le système de management environnemental.....	18
7.2. Optimiser l'utilisation des ressources dans nos produits et activités.....	18
7.2.1. Maîtrise de l'énergie, optimisation de l'efficacité énergétique .....	19
7.2.2. Maîtrise des rejets de gaz à effet de serre .....	19
7.2.3. Maîtrise de l'utilisation des matières premières et emballages.....	21
7.3. Limiter les impacts de nos activités sur l'Environnement .....	21
7.3.1. Mesures de prévention, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination des déchets..	21
7.3.2. Maîtrise de la consommation d'eau .....	22
7.3.3. Prévention, réduction et réparation des rejets dans l'air et dans l'eau affectant gravement l'environnement .....	22
7.3.4. Réglementation.....	22
7.3.5. Nuisances sonores .....	23
7.3.6. Utilisation des sols .....	23
7.3.7. Adaptation aux conséquences du changement climatique .....	23
7.3.8. Mesures prises pour préserver et développer la biodiversité.....	23
Agir pour et avec nos collaborateurs.....	24
8.1 Les collaborateurs de ParexGroup SA en chiffres .....	25

8.2	Développement de la culture Sécurité et de la protection de la Santé de nos collaborateurs	25
8.2.1	Démarche Santé .....	25
8.2.2	Démarché Sécurité.....	27
8.3	Formation, gestion des carrières et développement des compétences.....	29
8.3.2	Formation .....	29
8.3.3	Entretiens annuels d’appréciation et entretiens professionnels.....	30
8.3.4	Gestion des carrières et parcours .....	30
8.3.5	Alternance et stages.....	31
8.4	Rémunération .....	31
8.5	Egalité Homme - Femme .....	31
8.6	Diversité.....	32
8.7	Liberté d’association .....	32
9	Engagement sociétal en faveur du développement durable .....	33
9.1	Les relations entretenues avec les parties prenantes et modalités de dialogue .....	33
9.2	Démarche d’achats responsables .....	34
9.3	Impact territorial en matière d’emploi, de développement régional et sur les populations riveraines ou locales.....	34
9.4	Actions de soutien et partenariats.....	35
10	Conduite responsable des affaires.....	35
11	Méthodologie de reporting .....	36
11.1	Périmètre et méthodes de consolidation.....	36
11.2	Responsabilités et contrôles.....	36
12.	Tableau de synthèse des indicateurs ParexGroup SA .....	37
12	. Contribution de ParexGroup SA aux Objectifs de Développement Durable .....	39

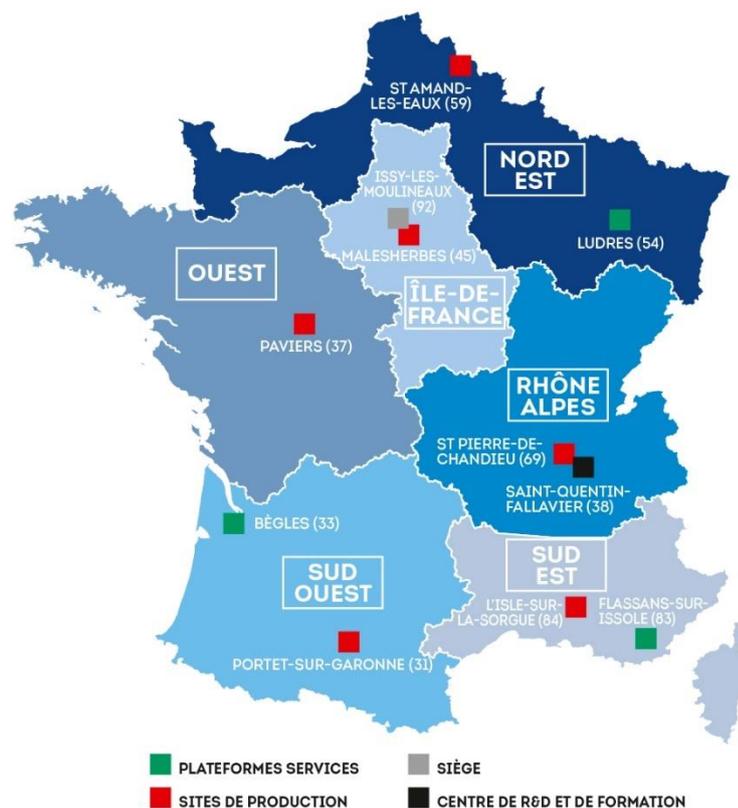
# 1. ParexGroup SA

## 1.1 Présentation des activités

ParexGroup SA fabrique et commercialise, sous la marque Parexlanko, des mortiers industriels pour la construction et des solutions de spécialité pour les professionnels du bâtiment et du Génie Civil.

Avec 707 collaborateurs répartis sur 6 usines en France, 3 plateformes de services, un Centre de Recherche & Développement et de Formation à proximité de Lyon et le siège d'Issy-les-Moulineaux, ParexGroup SA a réalisé un chiffre d'affaires de 291 millions d'euros en 2020.

Le leadership de ParexGroup SA repose sur la qualité de ses produits, sa forte capacité d'innovation et sur la mobilisation de tous ses collaborateurs dans l'accompagnement des clients au quotidien sur leurs chantiers.



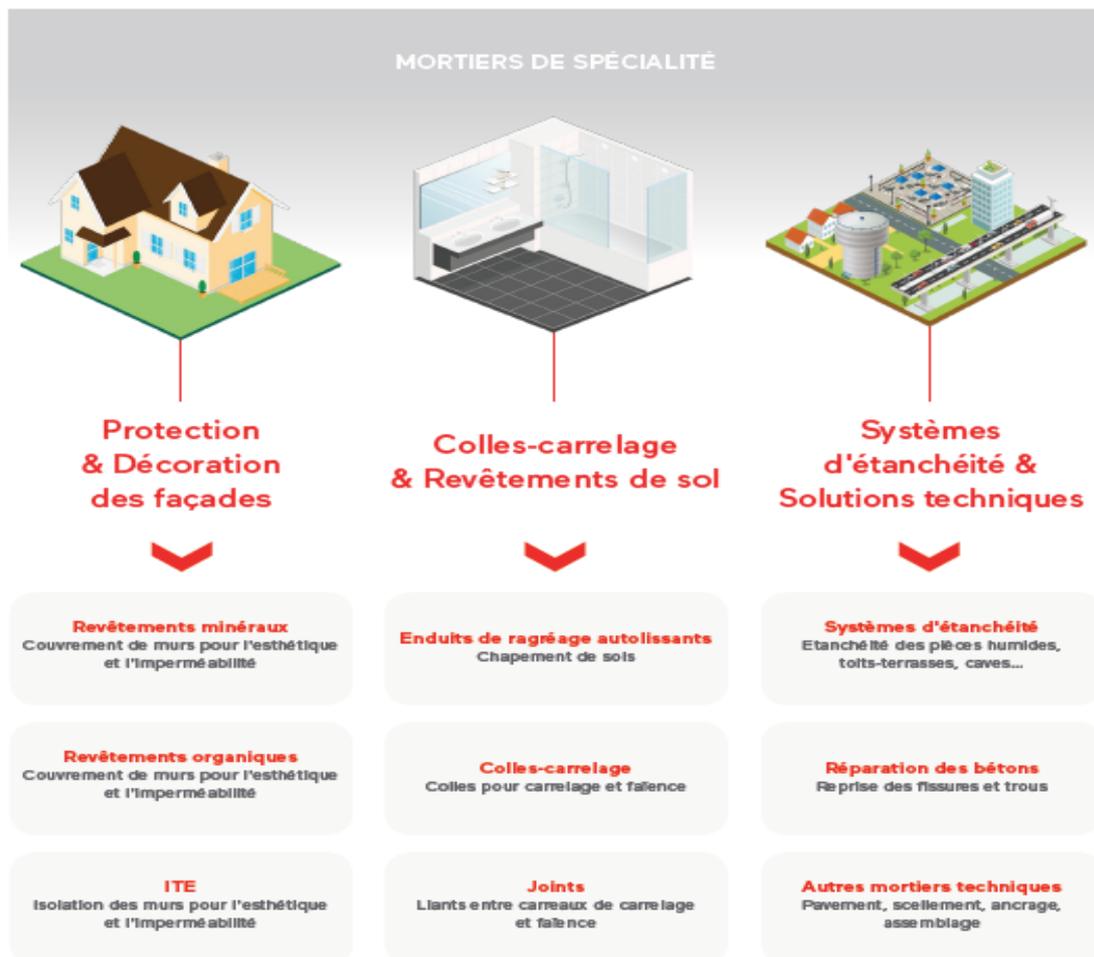
Les gammes de produits Parexlanko comprennent :

- des enduits pour la protection et la décoration des façades,
- des colles à carrelage et des revêtements de sols,
- des solutions techniques et des systèmes d'étanchéité.

Le portefeuille de produits fabriqués par ParexGroup SA couvre les marchés de la construction neuve et de la rénovation sur les trois segments de la construction résidentielle, non résidentielle et infrastructures.

Les produits sont commercialisés pour leur grande majorité en France, mais aussi à l'export, en Europe notamment en Grande-Bretagne et en Espagne ainsi qu'en Afrique.

## MARCHÉS / SEGMENTS



ParexGroup SA apporte innovation, esthétique et durabilité au monde de la construction.

Le positionnement de la société comme partenaire privilégié auprès des acteurs de la construction repose sur le pragmatisme et le sens du service des équipes de ParexGroup SA qui s'illustrent concrètement dans les solutions utiles et profitables apportées aux applicateurs, distributeurs, architectes et constructeurs.

ParexGroup SA allie une marque commerciale forte (Parexlanko) et des expertises en Recherche & Développement, en assistance technique, en processus industriels, en marketing produit et en distribution.

La culture de ParexGroup SA est avant tout entrepreneuriale, avec une volonté de responsabiliser les équipes qui pilotent les activités tout en démultipliant et partageant l'expertise.

Depuis plus de 40 ans, cette expertise est partagée par les équipes de ParexGroup SA avec leurs clients artisans, négociants, architectes ou entrepreneurs du bâtiment qu'elles accompagnent au quotidien sur leurs chantiers.

L'implantation régionale de ces équipes, réparties sur les 6 sites industriels, les plateformes de services, le Centre de Recherche et Développement et de Formation garantissent cette proximité commerciale et technique avec les clients sur le terrain, permettant de trouver les solutions répondant à leurs besoins, à leurs côtés, et d'être ainsi leur partenaire d'expérience.

Cette culture de l'expertise et du savoir-faire partagés s'exprime à travers la signature de la marque « Par expérience, PAREXLANKO ».

## 1.2 Gouvernance

ParexGroup SA appartient au Groupe Sika, acteur mondial leader de la chimie de la construction.

En date du 31/12/2020, la Gouvernance de ParexGroup SA est organisée autour d'un Conseil d'Administration composé de :

- Ivo Schaedler, Président du CA
- Catherine Mathieu, Administrateur
- Financière Dry Mix Solutions SAS, Administrateur qui a pour représentant permanent Pascal Malafosse.

Par décision en date du 30 juin 2020, le Conseil d'Administration a nommé Pascal Malafosse aux fonctions de Directeur Général de ParexGroup SA.

Le Directeur Général de ParexGroup SA a mis en place à ses côtés un Comité de Direction afin de piloter la stratégie et le suivi des performances. Le Comité de Direction examine les questions importantes relatives à l'organisation et aux grands projets, parmi lesquelles les politiques et performances de l'entreprise en matière sociale, environnementale et sociétale.

En date du 31/12/2020, le Comité de Direction est composé de :

- Pascal Malafosse, Directeur Général
- Frédéric Asseraf, Directeur Administratif et Financier
- Roland Carnet, Directeur Industriel
- Laurent Galloux, Directeur Commercial
- Stéphane Le Fay et Francisco Redondo, Directeurs Marketing
- Didier Dru, Directeur R&D
- Catherine Mathieu, Directeur RH

## 2. Stratégie, Valeurs et Principes

En créant des solutions et produits performants pour une construction durable et responsable, ParexGroup SA contribue à améliorer la qualité de vie de ses clients en apportant davantage de confort, d'efficacité énergétique et d'esthétique.

La santé et la sécurité des collaborateurs et des clients sont au cœur des priorités de ParexGroup SA.

ParexGroup SA a pour ambition d'être le partenaire préféré, apporteur de solutions et services pour les acteurs de la construction et d'être le fournisseur de référence le plus performant.

### **Politique Qualité, Santé, Sécurité, Environnement**

ParexGroup SA développe, fabrique et commercialise des solutions pour le marché de la construction dans le respect des exigences réglementaires.

Avec la volonté d'être la référence du marché, ParexGroup SA est engagé dans une démarche d'amélioration continue selon 5 axes :

#### **1. La Priorité au client :**

Pour mériter la confiance de ses clients et être leur partenaire préféré, ParexGroup SA offre des produits et des services d'un niveau de qualité élevé. Avec nos partenaires, nous créons des relations de long terme et mutuellement profitables.

#### **2. L'Innovation :**

ParexGroup SA invente des solutions robustes et de qualité répondant aux besoins de ses clients. Nous faisons continuellement progresser notre processus d'innovation.

#### **3. Le Développement durable et l'intégrité :**

ParexGroup SA développe des produits respectueux de la santé et de l'environnement et s'engage pour le développement durable : en réduisant l'empreinte carbone de ses produits, en améliorant son efficacité énergétique, en cherchant à réduire la consommation de ressources non renouvelables et en proposant des solutions améliorant la performance thermique des bâtiments. Nous faisons de la sécurité et de la santé au travail des priorités pour l'entreprise. Nos employés sont appelés à agir avec intégrité, selon le code de conduite de l'entreprise.

#### **4. Le Respect et la Responsabilisation :**

Nous favorisons le respect mutuel et le professionnalisme, l'exigence et la bienveillance dans les relations de travail. Nous promovons l'esprit d'initiative et appliquons le principe de subsidiarité, en déléguant les décisions aux échelons les plus proches de l'action. Nous investissons dans la formation de nos employés et sommes attentifs à leur développement.

#### **5. L'orientation Résultats :**

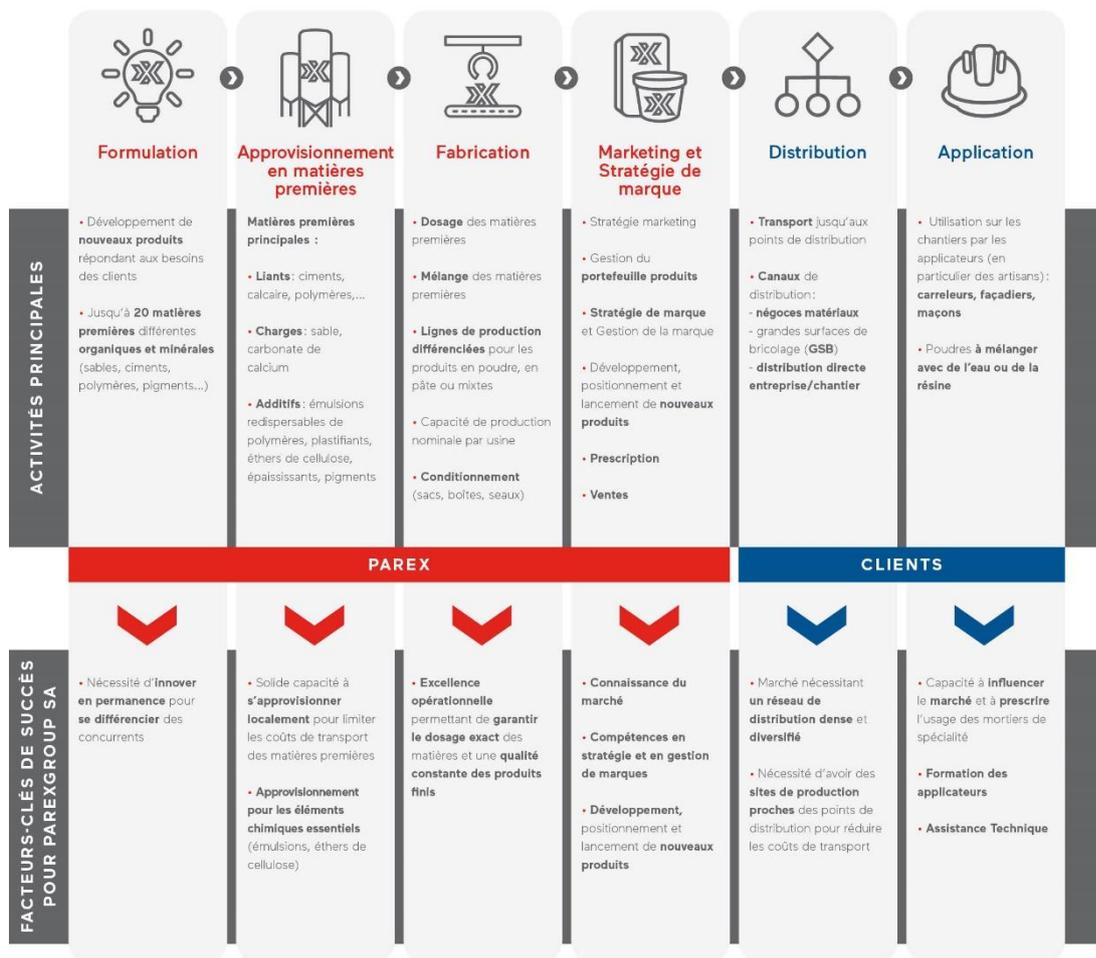
Notre culture est entrepreneuriale et orientée vers les résultats. Notre performance est mesurée en termes de part de marché, de croissance du chiffre d'affaires et de taux de marge. Ce sont nos bons résultats qui assurent la pérennité de l'entreprise et permettent de nous projeter dans le long terme.

### 3. Modèle d'affaires

Le modèle d'affaires de ParexGroup SA repose sur une présence locale forte avec des produits fabriqués et distribués localement, assurant une présence auprès des clients locaux, et des fonctions et expertises globales permettant les synergies et les partages de bonnes pratiques.

#### CHAÎNE DE VALEUR ET FACTEURS-CLÉS DE SUCCÈS

Les activités de ParexGroup SA s'étendent de la formulation des produits jusqu'à la formation et l'assistance technique aux applicateurs.



## 4. Les enjeux prioritaires de ParexGroup SA en matière environnementale et sociale

### 4.1. Démarche d'identification des enjeux et d'analyse des principaux risques et opportunités environnementaux et sociaux

Une première identification des enjeux et des principaux risques environnementaux et sociaux a été réalisée en 2018 au niveau du Groupe PAREX auquel appartenait ParexGroup SA.

Cette démarche d'analyse a consisté à définir l'univers des risques applicables au travers :

- d'entretiens réalisés auprès des différentes fonctions de l'entreprise,
- de l'analyse des référentiels de reporting extra-financiers généralement admis au niveau international, dont le Global Reporting Initiative et des analyses sectorielles disponibles,
- d'un nombre limité d'entretiens avec des parties prenantes externes choisies pour leur expertise sur des enjeux spécifiques.

Elle a permis de lister des enjeux présentant des risques potentiels.

Ces risques potentiels ainsi que les opportunités liées à une bonne maîtrise de ces risques ont fait l'objet d'une revue par la Direction Générale afin de déterminer à la fois le niveau potentiel d'exposition et les dispositifs de remédiation existants. Le niveau de risque résiduel présent localement a été mesuré sur la base de l'analyse de ces évaluations.

Cette analyse a été réalisée sous la responsabilité de la Direction Financière et animée par un Comité de Pilotage réunissant les Directions des Ressources Humaines, Juridique et Conformité, Environnement, Hygiène et Sécurité et Audit Interne, avec l'assistance d'un cabinet externe.

Compte tenu de cette première analyse exhaustive et du fait que l'activité et l'environnement de ParexGroup SA n'ont pas significativement évolué ces deux dernières années, les principaux risques potentiels considérés comme des domaines d'action prioritaires ont été retenus et sont présentés ci-après.

## 4.2. Principaux enjeux et risques identifiés

Principaux enjeux et risques identifiés	Les réponses apportées	Indicateurs-clés
<p><b>Changement climatique</b> La société a identifié les éléments participant au changement climatique, notamment par les matières premières utilisées dans la fabrication de ses produits (ciment et adjuvants chimiques), mais également du fait du transport de ses matières et produits vers ses sites de production et les sites de distribution et, dans une moindre mesure, du processus de fabrication. Le durcissement et l'évolution des réglementations européennes et nationales relatives à la réduction des émissions de gaz à effet de serre pourraient avoir un impact sur les opérations de la société et augmenter ses coûts opérationnels.</p>	<p>Maîtrise des rejets de gaz à effet de serre (chapitre 7.2.2)</p> <p>Démarche d'écoconception dans le développement de nouveaux produits (chapitre 6.1)</p> <p>Adaptation aux conséquences du changement climatique (chapitre 7.3.7)</p> <p>Démarche d'achats responsables (chapitre 9.2)</p>	<p>Les frais de R&amp;D représentent 1,4 % du chiffre d'affaires en 2020.</p> <p>La société a réduit son intensité énergétique (/ tonne fabriquée) de 1% entre 2019 et 2020.</p> <p>A fin 2020, tous les sites de production français sont certifiés ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.</p> <p>ParexGroup SA a effectué sa dernière mesure des émissions de gaz à effet de serre en 2016.</p>
<p><b>Santé et Sécurité des collaborateurs</b> Les activités de la société peuvent avoir un impact négatif sur la santé et la sécurité des travailleurs compte tenu des processus de production des sites industriels.</p>	<p>Démarche Santé et Sécurité déployée dans tous les sites, engagement de la politique RSE « Agir pour et avec nos collaborateurs » (chapitre 8.2)</p>	<p>0.5 M€ ont été investis dans la prévention des risques environnement et sécurité en 2020</p> <p>Les taux de fréquence ont augmenté entre 2019 et 2020 : TF1 (4,2 à 8,8), TF2 (de 5,9 à 10,6)</p>
<p><b>Attirer les talents et développer les compétences</b> La performance de l'entreprise est liée à sa capacité d'attractivité et de rétention des collaborateurs, le développement de leurs compétences et le respect des valeurs et de la culture de la société.</p>	<p>Agir pour et avec nos collaborateurs (chapitre 8)</p>	<p>En 2020, chaque collaborateur a bénéficié en moyenne de 15 heures de formation.</p> <p>En 2020, 94% des collaborateurs ont réalisé un entretien annuel avec leur responsable hiérarchique.</p> <p>La société a calculé un index égalité hommes-femmes de 93 en 2020</p>

Principaux enjeux et risques identifiés	Les réponses apportées	Indicateurs-clés
<p><b>Réduire les impacts des produits fabriqués sur la santé et l'environnement</b></p> <p>Les produits peuvent induire des impacts sur l'environnement, la santé et la sécurité des applicateurs et consommateurs s'ils ne sont pas utilisés correctement et avec les mesures de sécurité appropriées. L'entreprise est par ailleurs soumise à des réglementations (par exemple REACH) afin de réduire l'impact des produits chimiques sur la santé et l'environnement.</p>	<p>La santé et la sécurité de nos clients au cœur de nos priorités (chapitre 6.2)</p>	<p>Tous les produits fabriqués en France disposent d'une Fiche de données de Sécurité.</p> <p>155 stagiaires externes ont été formés à l'usage de nos produits en 2020</p>
<p><b>Engager nos fournisseurs à adopter des pratiques responsables en matière environnementale et sociale, de respect des droits humains et de lutte contre la corruption</b></p> <p>Le poids des achats dans la chaîne de valeur et les impacts potentiels de ces derniers sur l'environnement, la santé, la sécurité, les droits humains et la lutte contre la corruption requièrent l'exercice d'une vigilance particulière afin d'identifier et d'atténuer les impacts potentiels.</p>	<p>Démarche d'achats responsables (chapitre 9.2)</p>	<p>70 fournisseurs représentant 76% du montant total des Achats ont signé la charte Achats Responsables de ParexGroup SA en 2020</p>
<p><b>Pratique responsable des affaires</b></p> <p>La conformité aux lois et règlements en matière environnementale et sociale et la lutte contre la corruption sont indissociables de la pérennité des activités de la société.</p>	<p>Conduite responsable des affaires (chapitre 10)</p>	<p>Aucune alerte n'a été déposée sur la ligne dédiée en 2020.</p>

Sont présentés dans la suite du document (parties 5 à 10), les politiques et diligences mises en œuvre pour répondre à ces risques, ainsi que les résultats de ces actions et la performance au titre de l'exercice 2020.

## 5. Construisons Responsable

La démarche « Construisons Responsable » de ParexGroup SA se structure autour des 3 piliers du Développement Durable, à partir desquels 4 engagements sont déployés.



Cette démarche intègre les réponses apportées par l'entreprise aux enjeux considérés comme prioritaires.

Les 5 engagements de responsabilité sociale et 3 engagements de responsabilité environnementale sont rappelés dans le code de conduite de ParexGroup SA diffusé en 2016 à l'ensemble des collaborateurs.

5 engagements en matière de responsabilité sociale :

- La santé et la sécurité des collaborateurs
- Le respect des droits de l'homme
- La diversité et la non-discrimination
- Le respect mutuel
- La liberté d'association

3 engagements en matière de responsabilité environnementale :

- L'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles,
- La limitation des impacts environnementaux liés aux activités de l'entreprise,
- Le renforcement du système de management environnemental. A ce titre, la certification ISO 14001 des sites en France contribue à assurer le respect des législations environnementales en vigueur, à prendre en compte les enjeux environnementaux à chaque étape du cycle de vie du produit et à identifier les risques environnementaux afin de les prévenir.

## 6. Solutions et produits performants pour une construction durable et responsable



### Innover en continu pour contribuer au Développement Durable

ParexGroup SA mène une politique d'innovation produits exigeante afin de répondre à la fois aux besoins des hommes qui mettent en œuvre ces produits et à la nécessité de préserver l'environnement.

Pour concrétiser cet engagement, l'entreprise a défini 2 axes suivants :

- le renforcement de la démarche d'écoconception dans le développement de nouveaux produits,
- la santé et la sécurité de ses clients au cœur de ses priorités.

***Le montant des frais engagés en matière de R&D (hors Crédit Impôt Recherche) s'est élevé en 2020 à 1,4 % du chiffre d'affaires.***

### 6.1. Renforcer la démarche d'écoconception dans le développement de nouveaux produits

La démarche d'écoconception de ParexGroup SA vise 3 objectifs principaux en lien avec les priorités sociales et environnementales présentées.

- la réduction de l'empreinte carbone des produits, grâce à l'utilisation de matières premières alternatives moins émettrices en CO<sub>2</sub> – cette démarche s'inscrit dans le programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise (voir 7.2.2. Maîtrise des rejets de gaz à effet de serre),
- la valorisation de matières premières renouvelables,
- la conformité avec les réglementations en vigueur en matière d'utilisation des matières premières entrant dans la fabrication des produits.

Ces innovations visent à sécuriser les approvisionnements stratégiques et identifier, le cas échéant, des matières premières et/ou des fournisseurs alternatifs, et/ou préparer l'entreprise à faire face aux menaces et/ou saisir les opportunités susceptibles d'avoir un impact sur le long terme.

Depuis 2018, les départements R&D et Achats ont démarré une action pilote pour développer un outil permettant de calculer systématiquement et automatiquement l'empreinte carbone des formulations. Cet outil mis à la disposition des équipes R&D les sensibilise au « coût CO<sub>2</sub> » des formulations et les incite à développer de nouvelles solutions plus écoresponsables.

Entre 2015 et 2020, la valorisation de matières alternatives a permis d'éviter une hausse de près de 15% des émissions de gaz à effet de serre.

Les projets relevant de l'économie circulaire et de la lutte contre le changement climatique ont conduit la Direction R&D à valider ces dernières années des projets privilégiant le recours à des matières premières recyclées ou biosourcées.

ParexGroup SA contribue à la structuration des filières agricoles par des actions de valorisation des granulats biosourcés dans la construction :

- ParexGroup SA est ainsi à l'initiative de projets collaboratifs sponsorisés par l'ADEME pour la mise au point de mortiers isolants thermiques et phoniques à base de granulats biosourcés,
- ParexGroup SA est également un membre actif de la chaire industrielle AMBIOS, créée avec UNILASSALE fin 2017 pour la valorisation non-alimentaire des agro-ressources.

Par ailleurs, certains produits ou systèmes développés par l'entreprise font l'objet de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) dans le but d'inciter les clients de ParexGroup SA à opter pour des solutions à moindre empreinte environnementale.

A titre d'exemples, l'entreprise a développé les projets et produits éco-conçus ci-dessous :

- Produits à faibles émissions de COV (composés organiques volatiles) et certification volontaire EC1+ (Emicode® niveau d'émission minimale) obtenue sur 13 produits.
- Lancement de la gamme PARNATUR avec un premier produit PARNATUR corps d'enduit chanvre, un sous enduit biosourcé spécialement développé pour le bâti ancien (mais utilisable sur le bâti neuf aussi) qui offre plusieurs bénéfices aux applicateurs et clients finaux :
  - meilleure performance thermique et acoustique,
  - performance hygrothermique permettant d'améliorer le confort de vie dans la maison,
  - empreinte carbone 3 fois moins élevée qu'un enduit classique,
  - solution applicable à l'aide d'équipements traditionnels.



## 6.2. La santé et la sécurité de nos clients au cœur de nos priorités

Depuis la conception au sein du laboratoire en passant par la fabrication dans nos usines, l'application sur site et le contact avec l'utilisateur final, ParexGroup SA s'efforce de développer des solutions toujours plus respectueuses de la santé et du confort des applicateurs et du client final.

### 6.2.1. Vers des produits toujours plus respectueux de la santé des applicateurs et du client final

La cellule Affaires Règlementaires a pour mission d'aider les fonctions R&D, Qualité et Achats à sélectionner les matières premières ou les produits de négoce et à développer les produits présentant les meilleurs profils en termes d'hygiène, de Sécurité et de respect de l'environnement, conformément aux réglementations en vigueur (REACH, Directive biocide, CLP...)

Une Politique Produits Dangereux a ainsi été définie par le Responsable des Affaires Règlementaires et la Direction Générale en 2017 afin de préciser les critères d'acceptabilité des matières premières rentrant dans la composition des nouveaux produits développés dans nos usines et des produits de négoce.

### 6.2.2. Vers des produits faciles à mettre en œuvre et privilégiant le confort de l'applicateur

Le respect de la santé et le confort de l'applicateur sont au cœur des préoccupations de nos équipes de développement.

Afin d'intégrer ces préoccupations très en amont dans le processus de conception et de fabrication des produits, les équipes R&D impliquent des applicateurs qualifiés qui évaluent le ressenti applicatif des produits et permettent par un processus itératif d'optimiser le confort de l'applicateur lors de la mise en œuvre.

Afin d'améliorer les conditions de travail des professionnels du bâtiment sur les chantiers, ParexGroup SA poursuit le déploiement de **mortiers allégés et à émission de poussière réduite**, limitant ainsi les risques pour les utilisateurs.

- Produits allégés à iso-rendement pour limiter les risques pour les utilisateurs :
  - La colle carrelage 5074 PROLICRÈME bénéficie de la technologie à émission de poussière réduite et dispose d'un conditionnement idéal en sac de 15 kg avec poignée. Cette colle allégée très performante de 15 kg présente un rendement identique à celui d'une colle non allégée de 25 kg.
  - Monomax GM et Monomax Blanco, enduits monocouches de façade : 24 kg transportés pour un rendement final au m<sup>2</sup> égal à celui d'un sac de 30 kg d'enduit lourd.
- La majorité des colles à carrelage développées par ParexGroup SA en France possède la certification A<sup>+</sup> qui garantit une excellente qualité de l'air respiré



Faire connaître les solutions techniques est un enjeu-clé pour ParexGroup SA et l'entreprise a décidé d'investir pour former des applicateurs et communiquer sur ses solutions.

Le Centre de Formation Technique organise également des sessions internes de formation et d'échanges regroupant des experts sur des thématiques variées comme la protection et l'isolation des façades, l'étanchéité sous carrelage, etc...

- **155 professionnels (issus de grandes et petites entreprises, distributeurs, architectes, applicateurs) ont été formés en 2020 au sein du Centre de Formation Technique de Saint-Quentin-Fallavier. Les sessions de formation sont axées sur différentes activités (colles carrelage, mortiers techniques, Isolation Thermique par l'Extérieur...) et la taxe d'apprentissage est reversée aux centres de formation des apprentis.**



- *Depuis 2016, ParexGroup SA est partenaire officiel des Olympiades des Métiers pour le métier « Carreleur » et a renouvelé son adhésion en 2020 en l'élargissant au métier des « Soliers ». A ce titre, l'Entreprise accompagne les différentes manifestations régionales de ces Olympiades en contribuant également au développement des centres de formation des apprentis grâce aux donations de produits et à la dispense d'interventions techniques. En plus du statut de partenaire officiel, ParexGroup SA est désormais retenu pour être également le partenaire métier pour la maçonnerie.*



## 7. Réduire l'empreinte environnementale tout au long du cycle de vie de nos produits



### Réduire l'empreinte environnementale tout au long du cycle de vie de nos produits

Dans le cadre de sa démarche « Construisons Responsable », la prise en compte par ParexGroup SA des questions environnementales est indissociable de celles liées à ses performances économiques.

**A ce titre, ParexGroup SA a consacré en 2020 0,5 M€ aux investissements de prévention des risques environnement et sécurité, soit 17% de l'enveloppe totale dédiée aux investissements industriels.**

Tous les sites industriels de la société sont soumis à des règles locales strictes en matière d'autorisations, de permis d'exploitation et de licences délivrés par l'administration locale qui en assure un contrôle régulier, à l'image de ce qui est réalisé sur les ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

La responsabilité relative aux affaires environnementales relève de la Direction Industrielle.

La démarche environnementale de ParexGroup SA repose sur 3 axes :

- renforcer le système de management environnemental et mettre en œuvre les bonnes pratiques environnementales,
- optimiser l'utilisation des ressources nécessaires à l'activité de l'entreprise,
- limiter les impacts environnementaux liés à l'activité de l'entreprise.

### 7.1. Renforcer le système de management environnemental

Prévenir et contrôler les risques environnementaux est une priorité de l'entreprise. ParexGroup SA poursuit ses efforts de prévention des risques et de renforcement du niveau de management environnemental de l'ensemble de ses sites par une double approche :

- l'ensemble des sites en France sont certifiés ISO 14 001, référence internationale dans le domaine du management environnemental.
- la mise en place de plans d'action pluriannuels afin de déployer les actions de progrès

### 7.2. Optimiser l'utilisation des ressources dans nos produits et activités

L'activité industrielle de ParexGroup SA repose sur le mélange de plusieurs matières premières pour formuler des produits destinés à l'industrie de la construction.

L'énergie mise en œuvre est utilisée pour le fonctionnement des unités industrielles (mélangeurs, sècheurs de sable dans certains cas, bandes transporteuses, ...) et le chauffage des bâtiments.

Sur l'ensemble de la chaîne de valeur, la consommation énergétique propre aux activités de ParexGroup SA est limitée ; à titre comparatif, les émissions de gaz à effet de serre relatives à l'énergie

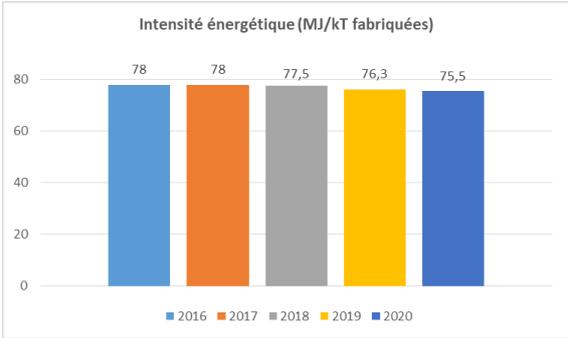
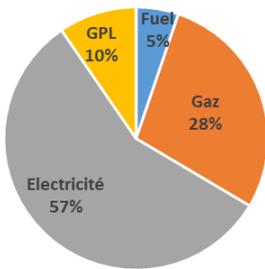
utilisée ne représentent que 3% du total des émissions qui incluent celles relatives aux matières premières, transports, énergie et déplacements professionnels.

ParexGroup SA intègre dans sa politique générale l'optimisation de ses consommations énergétiques.

### 7.2.1. Maîtrise de l'énergie, optimisation de l'efficacité énergétique

La répartition des types d'énergie utilisées et l'évolution de l'intensité énergétique sont présentées ci-dessous :

#### Types d'énergies utilisés



L'intensité énergétique par 1000 t fabriquées est en baisse pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, résultat d'actions d'optimisation de la consommation énergétique.

### 7.2.2. Maîtrise des rejets de gaz à effet de serre

La consommation énergétique dans les bâtiments et pour le secteur de la construction représente plus d'un tiers de la consommation énergétique mondiale et contribue à près d'un quart des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Dans la foulée de l'accord de Paris signé en décembre 2015 et convaincu de la nécessité d'agir, ParexGroup SA a décidé de s'engager davantage en faveur du Climat au travers de son **Programme Climat PAREX**

**Le Programme Climat PAREX est une démarche structurée en 3 étapes pour réduire l'impact des émissions de gaz à effet de serre :**

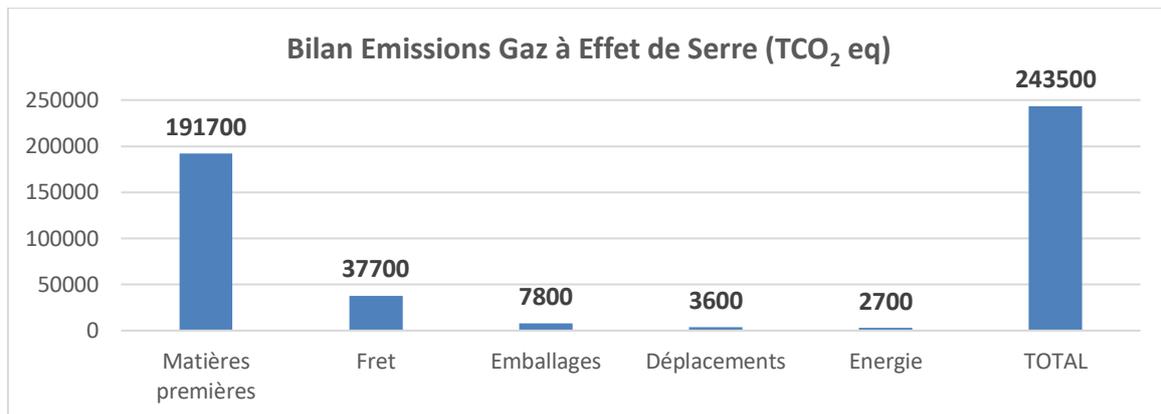
#### 1. Mesurer :

ParexGroup SA a réalisé en 2016 le bilan d'émissions de gaz à effet de serre relatif à ses activités en collaboration avec le cabinet Carbone4.

Les postes significatifs d'émissions sont les postes matières premières - emballages et le poste fret qui représentent 95% des émissions totales. Compte tenu de l'homogénéité de l'activité industrielle de l'entreprise, ParexGroup SA choisi de porter une attention particulière à ces postes significatifs.

Par ailleurs, les émissions liées à la consommation énergétique sur les sites, aux déplacements professionnels et domicile-travail des employés ont aussi été pris en compte. Les autres postes, jugés non-significatifs, n'ont pas été évalués.

Ce bilan sera remis à jour en 2021.



## 2. Réduire :

Des actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sont déjà en place et sont poursuivies.

Le **Programme Climat PAREX** a initié 2 axes de travail, suivis par des plans d'actions spécifiques

1. l'utilisation de matières alternatives moins émettrices en CO<sub>2</sub>, (voir paragraphe 6.1 Renforcer la démarche d'écoconception dans le développement de nouveaux produits).
2. l'optimisation du fonctionnement du sécheur de sable qui représente un poste majeur de consommation énergétique

## 3. Atténuer et s'adapter :

Pour les émissions résiduelles, un système de prix interne du carbone a été mis en place. Entre 2017 et 2019, il a concerné 100% des émissions de gaz à effet de serre relatives aux déplacements et 10% des émissions relatives à la consommation d'énergie sur les sites. Ce budget est utilisé pour financer des projets de restauration des écosystèmes via la reforestation et l'agroforesterie à proximité des sites où l'entreprise opère.

Cette dynamique positive incite ParexGroup SA à continuer de réduire ses émissions résiduelles tout en luttant contre le changement climatique et en contribuant à développer les communautés locales.

Durant la période 2017 à 2020, 11000 arbres ont été plantés au sein des projets opérés par PUR Projet en France.

### 7.2.3. Maîtrise de l'utilisation des matières premières et emballages

Les matières premières principales utilisées dans les procédés de fabrication sont le sable, le ciment et des adjuvants. Celles-ci font l'objet d'un approvisionnement majoritairement local et sécurisé, grâce à la validation de plusieurs sources réalisée par les laboratoires en collaboration avec la Direction des Achats.

Par ailleurs, d'autres actions ont été déployées par les sites de ParexGroup SA pour optimiser l'utilisation et l'impact des intrants nécessaires à la fabrication des produits comme ***l'utilisation de palettes recyclées à hauteur de 27% du total en France.***

Enfin, l'entreprise a pris plusieurs mesures pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des matières premières et emballages :

- quand les volumes le permettent, approvisionnement en vrac au lieu de sacs ou big-bags,
- investissement dans une machine à imprimer les seaux en France pour les petites séries, de façon à réduire le nombre de seaux obsolètes.

## 7.3.Limiter les impacts de nos activités sur l'Environnement

### 7.3.1. Mesures de prévention, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination des déchets

La politique générale de réduction des déchets tient en trois points :

- limiter la production de déchets à la source,
- trier les déchets et en assurer la traçabilité ultime,
- les réutiliser quand cela est possible.

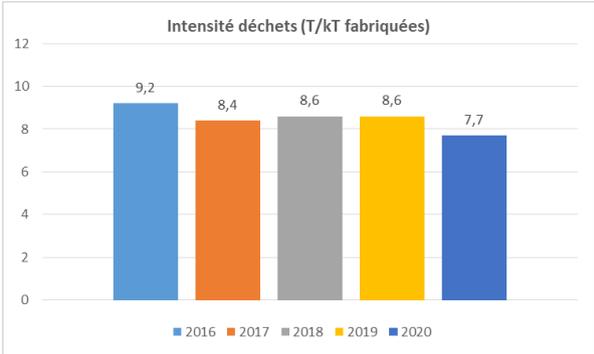
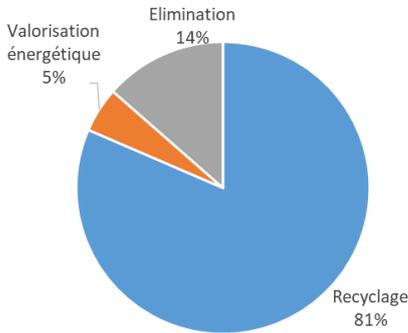
Cette politique s'intègre pleinement dans la stratégie d'écoconception développée au chapitre 6.1.

Les déchets générés par les activités de ParexGroup SA sont traités par des filières spécialisées.

Ils sont constitués essentiellement de rebuts de produits, de fines de dépoussiérage dans les usines et d'emballages.

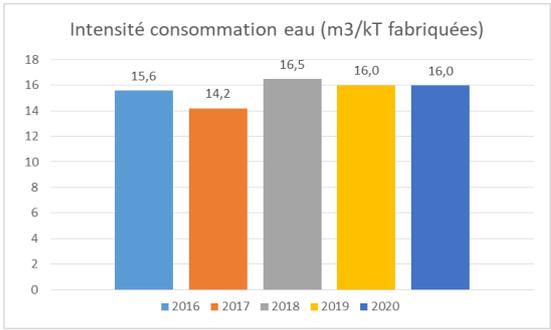
En 2020, 97 % des déchets sont classés non dangereux au sens de la nomenclature européenne sur les déchets industriels.

La répartition des types de traitements ainsi que l'intensité de génération des déchets sont présentées ci-dessous :



### 7.3.2 Maîtrise de la consommation d'eau

La majorité des produits commercialisés sont des poudres ; les produits à base hydrique (pâtes et liquides) représentent moins de 5% des ventes. Aussi, l'eau n'est pas une ressource naturelle significative dans la production des produits. Elle est principalement utilisée sur les sites en tant qu'utilité pour assurer leur fonctionnement.



### 7.3.3 Prévention, réduction et réparation des rejets dans l'air et dans l'eau affectant gravement l'environnement

Les activités industrielles de ParexGroup SA ne sont pas génératrices de rejets continus dans l'air et dans l'eau qui affecteraient gravement l'environnement. Dans tous les cas, les actions déjà engagées en faveur de la réduction des poussières contribuent à limiter ces rejets.

### 7.3.4 Réglementation

Les sites industriels sont exploités dans le respect de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

### 7.3.5 Nuisances sonores

Les sites industriels sont exploités pour minimiser les émissions sonores. La majorité des sites sont soumis à un contrôle des nuisances sonores dans le cadre de la réglementation des ICPE. Si cela s'avère nécessaire, un plan d'action de réduction du bruit est formalisé.

### 7.3.6 Utilisation des sols

Les activités industrielles de ParexGroup SA ont des empreintes foncières et des impacts directs sur les sols limités qui ne justifient pas un suivi précis de l'utilisation des sols.

Dans certains cas, l'entreprise peut être appelée à réhabiliter le site sur lequel il est installé. Sur le site de Paviers situé sur une ancienne carrière souterraine, ParexGroup SA a respecté la demande des autorités de combler progressivement les sous-sols situés sous le site. Une demande de restriction d'utilisation de ces terrains afin d'éviter tout danger pour des tiers a été approuvée par les autorités locales.

### 7.3.7 Adaptation aux conséquences du changement climatique

Les conséquences du changement climatique sur les activités de ParexGroup SA sont liées au durcissement et à l'évolution des réglementations européennes et nationales relatives à la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui pourraient avoir un impact sur les opérations de la société et augmenter ses coûts opérationnels.

Pour faire face à ces enjeux, ParexGroup SA a engagé plusieurs actions :

- Achats et R&D :
  - o Réduction du risque d'approvisionnement par substitution d'une partie des matières premières par des matières premières alternatives (voir chapitre 6.1 relatif à la démarche d'écoconception) ;
- Industriel :
  - o Suivi de lignes directrices intégrant la prévention des risques naturels lors du déploiement de nouveaux sites
- Assurances :
  - o Police d'assurance couvrant les dommages aux biens et les pertes d'exploitation

### 7.3.8 Mesures prises pour préserver et développer la biodiversité

Les actions présentées précédemment pour limiter l'utilisation des ressources et les impacts sur l'environnement contribuent aussi à préserver la biodiversité. A noter que la mise en place de ruches (abeilles) est déployée progressivement sur les sites

## Agir pour et avec nos collaborateurs



### Agir pour et avec nos collaborateurs

ParexGroup SA poursuit son développement en portant une attention particulière aux conditions de Santé et de Sécurité au travail de chaque collaborateur afin que chaque site soit un lieu de développement personnel et professionnel, de transparence et de convivialité.

La Direction des Ressources Humaines de ParexGroup SA est le garant de la politique Ressources Humaines.

La politique Ressources Humaines s'articule autour des points-clés suivants :

- favoriser le développement de chacun dans une organisation où la prise d'initiative et la responsabilité sont encouragées,
- veiller à ce que les processus d'évaluation de la performance et d'entretien professionnel soient déployés, afin que chaque collaborateur soit acteur (ou co-acteur) de sa carrière,
- mettre en œuvre des plans de formation pluriannuels adaptés,
- favoriser et mettre en œuvre des systèmes de rémunération cohérents avec le niveau des marchés sur lesquels son activité opère et avec la performance individuelle et/ou collective,
- veiller à écarter toute forme de discrimination et garantir le respect des lois sociales et de leur application dans l'ensemble de l'activité de l'entreprise,
- prévenir tout mode de harcèlement et de violence au travail ainsi que les risques psycho-sociaux, et contribuer au déploiement de la culture Sécurité au sein de l'entreprise.

***Une commission de prévention du harcèlement composée de salariés et de membres de la Direction peut être sollicitée pour instruire les éventuels cas identifiés.***

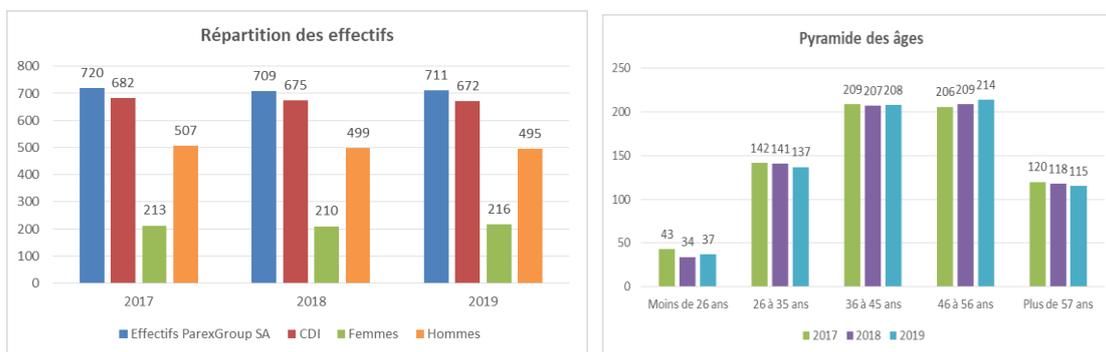
**En complément de l'ensemble des dispositifs en place décrits ci-après, 2020 a été marquée par la signature d'un accord de Télétravail, initiée en réponse à la crise du Covid, et dont l'aménagement va se poursuivre dans le courant de 2021.**

## 8.1 Les collaborateurs de ParexGroup SA en chiffres

L'évolution du turnover est relative aux mouvements de personnel en contrat à durée indéterminée uniquement.

Il comprend les recrutements, à l'exception des mouvements à l'intérieur de l'entreprise, les départs à l'initiative du collaborateur (démissions, ruptures de contrat avant la fin de la période d'essai, retraites), à l'initiative de l'employeur (licenciements, ruptures de contrat avant la fin de la période d'essai) et ceux relatifs aux réorganisations et aux décès.

Le turnover global des CDI est de 7%, bien en dessous de la moyenne nationale disponible dans la publication Info RH.



## 8.2 Développement de la culture Sécurité et de la protection de la Santé de nos collaborateurs

Préserver la Santé et la Sécurité des personnes est l'une des valeurs de ParexGroup SA et la démarche Santé et Sécurité est placée sous la responsabilité du Directeur Général

Sur l'ensemble de ses sites, l'entreprise se préoccupe des conditions de travail et de vie de ses collaborateurs, respectueuses de l'Hygiène, de la Santé et de la Sécurité.

### 8.2.1 Démarche Santé

De fait de son activité industrielle, ParexGroup SA a identifié 2 principaux acteurs pouvant nuire à la Santé de ses collaborateurs et a mis en place des politiques et plans d'action pour réduire ces facteurs de risques.

#### a. Réduction de l'empoussièrement :

Le déploiement du programme de réduction de la poussière engagé depuis plusieurs années s'est poursuivi en 2020.

Sur les sites, les actions se sont structurées sur l'amélioration des équipements industriels pour réduire les émissions de poussières lors des transferts de matières et opérations de mélange.

A titre d'exemple l'installation sur 3 sites d'un dispositif de mesure en continu de l'empoussièrement, utile pour sensibiliser et déclencher l'action corrective en cas de dépassement.



### **b : Réduction des risques relatifs aux manutentions manuelles :**

ParexGroup SA est également engagée pour réduire les risques relatifs aux manutentions manuelles.

A titre d'exemple, plusieurs initiatives ont été développées en 2020 :

- *Mise en place de retourneurs de palettes sur les sites de Portet sur Garonne et Saint Pierre de Chandieu*



- *Sur le site de Malesherbes, ajout de lève-seaux / lève-sacs avec potence multidirectionnelle et maniables d'une main pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs*
- *Adaptation des hauteurs de paillasses et éviers au CIP pour limiter les contraintes posturales*

### **c : Autres initiatives pour préserver la santé des collaborateurs :**

- *Accès en hauteur : investissement dans la rénovation des gardes corps et plateformes silos sur le site de Malesherbes. Mise en place d'un système de blocage par aimant pour sécuriser une échelle d'accès au toit sur le site de Portet sur Garonne*



## 8.2.2 Démarché Sécurité

Intégrée dans le management général de l'entreprise, la démarche Sécurité s'articule autour de 3 axes :

### a. Créer une véritable culture Sécurité

La sécurité des femmes et des hommes de ParexGroup SA ainsi que leurs conditions de travail sont aussi fondamentales que le succès économique de l'entreprise et la Sécurité doit être un axe majeur du comportement de chacun en mettant à l'honneur exemplarité, rigueur et engagement de chacun.

La politique Sécurité de ParexGroup SA se décline notamment au travers de 5 règles incontournables diffusées et expliquées à l'ensemble des collaborateurs (permanents et temporaires) ainsi qu'à ses sous-traitants :

- port des équipements de protection individuelle,
- respect des règles de circulation internes et externes,
- port des charges adapté,
- propreté et rangement au poste de travail,
- consignation avant toute intervention sur un équipement industriel.

Sous l'impulsion du Comité Directeur Sécurité, l'ensemble des équipes de direction sont impliquées dans cette démarche pour construire et transmettre cette culture Sécurité.

Chaque année depuis 2009, la Journée de la Sécurité est l'occasion au sein de tous les sites de sensibiliser davantage les équipes à l'intégration de la culture Sécurité dans le comportement de chacun au quotidien.

*En 2020, la thématique de cette journée portait sur l'engagement de tous, « Osez dire, osez agir »*



### b. Prévenir les accidents

L'accident avec arrêt est un événement qui est suivi d'au moins un jour d'arrêt de travail après consultation d'une autorité médicale compétente.

En 2020, 12 accidents (10 avec arrêt, 2 sans arrêt) ont été enregistrés, soit 5 de plus qu'en 2019. Sont intégrés les accidents des personnels permanents, intérimaires et entreprises extérieures

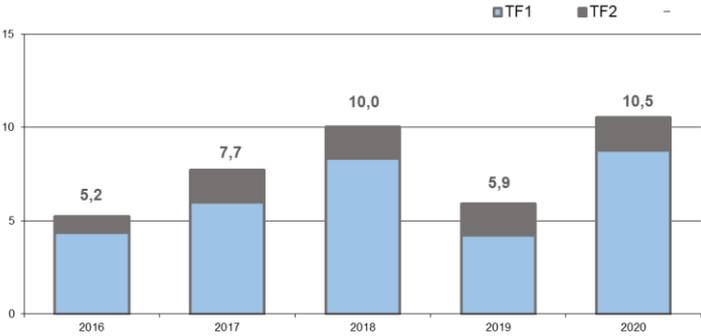
Le TF1 (nombre d'accidents avec arrêt de travail rapporté au million d'heures travaillées) est passé de 4,2 en 2019 à 8,8 en 2020.

Le TF2 (nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail rapporté au million d'heures travaillées) est passé de 5,9 en 2019 à 10,6 en 2020.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a fortement impacté l'organisation et les activités

Par ailleurs, le taux de gravité (nombre de jours d'arrêt de travail par millier d'heures travaillées) est également en hausse de 0,10 en 2019 à 0,27 en 2020, soit 280 jours d'arrêt. Cet indicateur est relatif au personnel permanent et intérimaire et ne couvre pas les entreprises extérieures pour lesquelles les données ne sont pas disponibles.

Evolution du taux de fréquence TF 1 et TF 2



Pour améliorer la prévention et préserver la santé des collaborateurs, l'entreprise travaille avec tous les acteurs de l'entreprise et notamment les représentants du personnel.

Les accidents font l'objet d'un arbre des causes afin d'identifier les actions correctives à mettre en place.

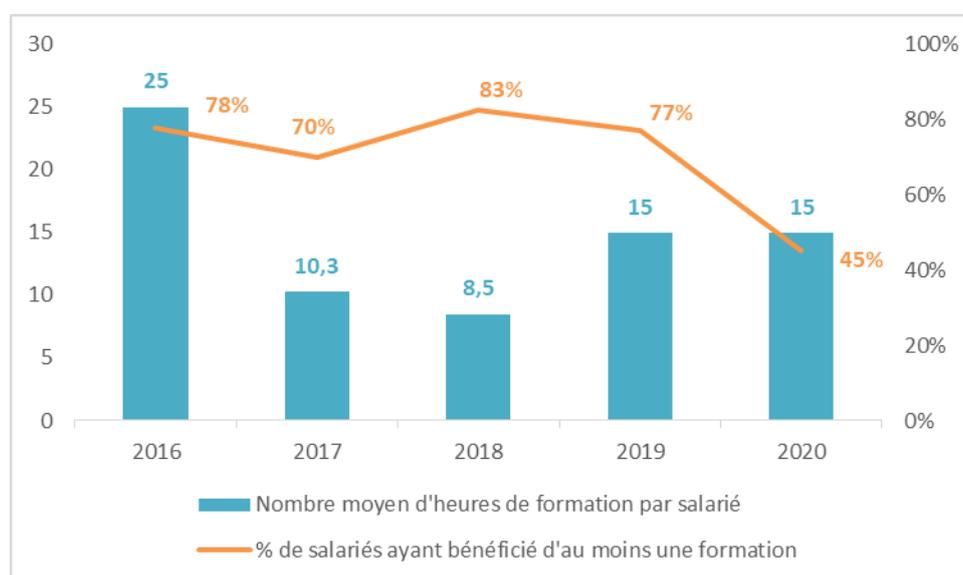
***Près de 400 « remontées terrains » sur le thème santé sécurité (actions & conditions dangereuses, presque accidents, suggestions...) ont été identifiées en 2020 par les collaborateurs. 80% d'entre elles ont conduit à la mise en place d'actions pour la réduction des risques.***

## 8.3 Formation, gestion des carrières et développement des compétences

### 8.3.2 Formation

La politique de formation a plusieurs objectifs :

- faciliter l'intégration des collaborateurs dans l'entreprise,
- entretenir et développer leurs compétences en fonction des évolutions des métiers et des changements d'organisation de l'entreprise,
- accompagner le déploiement du programme de conformité,
- sécuriser les parcours professionnels et maintenir l'employabilité des collaborateurs.



Depuis 2016, l'accent a été mis par la Direction des Ressources Humaines sur la valorisation des actions de formation internes.

La DRH s'est dotée d'un outil de e-learning (plateforme 360Learning) pour des formations aux outils commerciaux en complément de formations en présentiel, puis pour compléter les formations relatives aux produits ou celles dans le cadre du programme Conformité de l'entreprise.

Des modules sont également disponibles pour l'accueil des nouveaux collaborateurs, la maîtrise de l'outil de pilotage industriel (outil commun Galileo) et le marketing produits. Chaque nouveau collaborateur est invité à suivre le module d'intégration ParexGroup SA en e-learning.

*Depuis mi 2019, les collaborateurs ParexGroup SA bénéficient également des programmes de la Sika Business School, dont les programmes en e-learning accessibles sur la plateforme SikaLearn. Fin 2019, les collaborateurs ont notamment été invités à suivre le programme Compliance du Groupe Sika.*

**Le plan initialement prévu pour 2020 a évidemment été profondément perturbé par les restrictions de tous ordres consécutives à la crise sanitaire. Le programme a repris sa dynamique dès 2021 et, comme chaque année, la Sécurité reste au cœur du dispositif, tout comme l'accompagnement**

*managérial et le développement personnel et professionnel des collaborateurs en évolution de poste.*

*Pour rappel, l'année 2019 avait été particulièrement riche en ce domaine avec la consolidation de la dynamique de parcours de formation pour les collaborateurs avec la poursuite du 1<sup>er</sup> niveau fondamental pour la force de vente en e-learning, intégration Entreprise et outils commerciaux : CRM Tablet, Qlikview et Administration Commerciale. En outre, 2019 avait également été l'année de la structuration de la formation technique avec une refonte de l'offre en lien avec les besoins identifiés, la nomination de référents formation en région et le lancement de modules techniques produits en e-learning, en complément des modules de formations théoriques et pratiques sur la mise en œuvre des produits et solutions PAREXLANKO, dispensés à plus de 100 stagiaires au Centre d'Innovation de ParexGroup SA.*

### 8.3.3 Entretiens annuels d'appréciation et entretiens professionnels

L'entretien annuel d'appréciation est un moment important dans la relation entre le collaborateur et son manager. C'est un outil de pilotage de la performance qui permet à chaque collaborateur de savoir ce qui est attendu de lui et de s'engager sur des priorités et des objectifs cohérents avec ceux de l'entreprise. Cette discussion sur la performance de chacun et l'atteinte des objectifs fixés en début d'année sert de base d'évaluation de la partie variable de la rémunération, ainsi qu'à la fixation des objectifs de l'année à venir.

Chaque collaborateur a le droit d'avoir un entretien formel avec son manager en début d'année et chaque collaborateur cadre et non-cadre est impliqué dans ce processus. L'entretien professionnel est quant à lui l'occasion d'un dialogue sur le développement et les souhaits de mobilité du collaborateur ainsi que les besoins de formation identifiés.

Depuis 2015, la part des collaborateurs cadres ayant réalisé l'entretien annuel avec leur hiérarchique reste supérieur à 80%.

### 8.3.4 Gestion des carrières et parcours

Un plan de succession pour les cadres est suivi par la Direction des Ressources Humaines afin de favoriser le développement des carrières et la mobilité à l'intérieur de l'entreprise

La Direction des Ressources Humaines promeut la mobilité interne qui se développe depuis 2016. La majorité des postes à pourvoir sont diffusés auprès de l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

Un accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences a été signé en France en 2018. Dans ce cadre, les parties ont partagé leur volonté de favoriser les mobilités fonctionnelles et géographiques volontaires au sein de la société en tant que moyen privilégié d'adaptation des personnels aux évolutions conjoncturelles et structurelles par la mise en place de passerelles entre les métiers et la politique formation.

### 8.3.5 Alternance et stages

ParexGroup SA a pris des engagements vis-à-vis des jeunes (moins de 26 ans) et des seniors (au moins 57 ans), dans le cadre d'un Contrat de Génération accord signé en 2016 :

Dans ce cadre, des actions de tutorat des jeunes par les seniors et de transfert des savoirs de l'expérience ont été initiées.

Chaque année, ParexGroup SA accueille des jeunes en contrat d'alternance sur des périodes de 12 ou 24 mois. L'objectif de ces intégrations est multiple :

- permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et ainsi une expérience reconnue,
- transmettre un savoir-faire sur une longue période, susciter des vocations et avoir l'opportunité de préparer de futurs collaborateurs,
- respecter au mieux l'obligation d'accueillir et de former l'équivalent de 4 % de ses effectifs de jeunes sous ce type de contrats.

## 8.4 Rémunération

La politique de rémunération de ParexGroup SA s'appuie sur le respect de 3 principes :

- respect des réglementations applicables et du salaire contractuel minimum en vigueur,
- reconnaissance de la performance individuelle et collective,
- volonté d'équité interne.

Des systèmes de rémunération variables sont mis en place et dépendent des résultats individuels et collectifs.

La Direction des Ressources Humaines s'assure, par des benchmarks périodiques, que les rémunérations sont cohérentes avec celles du marché.

Chaque année, des négociations sont menées avec les partenaires sociaux en vue de conclure un accord collectif de rémunération. Des accords collectifs et dispositifs d'épargne salariale existent également dans l'entreprise.

## 8.5 Egalité Homme - Femme

En matière d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, ParexGroup SA a mis en place depuis 2011 des accords successifs qui précisent les principes qu'il convient d'appliquer afin de respecter et de développer l'égalité des chances et de traitement entre les femmes et les hommes à toutes les étapes de la vie professionnelle.

L'Index d'égalité professionnelle a été conçu par le législateur en vue de faire progresser l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

En 2020, ParexGroup SA affiche un index d'égalité professionnelle de 93/100.

## 8.6 Diversité

La diversité des collaborateurs qui travaillent ensemble et partagent des objectifs communs est l'une des forces de ParexGroup SA.

Toute discrimination basée sur la race, la religion, le sexe, la nationalité, le handicap ou l'âge, ou toute autre caractéristique discriminatoire punissable par la loi, est formellement interdite.

ParexGroup SA soutient les pratiques non discriminatoires en matière d'emploi et pratique l'égalité des chances dans le processus de recrutement, tout comme dans le développement professionnel de ses salariés.

Ces engagements sont affichés au sein du règlement intérieur de l'Entreprise et dans le règlement sur la Prévention du harcèlement qui a été signé en 2012.

Au-delà de l'obligation légale d'emploi de 6 % de travailleurs handicapés, l'engagement de ParexGroup SA en France se concrétise par un objectif affiché de favoriser la prise en compte du handicap dans l'entreprise.

Cet engagement est exposé dans une brochure destinée à l'ensemble des salariés dans le but de les informer et les sensibiliser.

***A titre d'exemple, cette démarche de sensibilisation des collaborateurs au handicap « Handi Cap ou pas Cap » est un vrai succès.***

***Comme en 2019, compte tenu du maintien de son effort d'accompagnement, ParexGroup SA a été exempté du paiement de la taxe en vigueur dans ce domaine au titre de 2019.***

***Des actions d'adaptation au poste de travail sont régulièrement engagées afin de favoriser le maintien dans l'emploi et l'intégration des travailleurs handicapés.***

## 8.7 Liberté d'association

ParexGroup SA s'engage à respecter les exigences des réglementations locales et à laisser libre accès aux instances de représentation du personnel, de consultation et de dialogue social.

L'entreprise s'efforce d'instaurer des relations justes, transparentes et constructives avec ses collaborateurs et leurs représentants et ne tolère aucune discrimination ou harcèlement envers un collaborateur qui choisit ou non de participer à un syndicat.

Fin 2018, les instances de représentation du personnel ont été renouvelées au format Comité Social et Economique (CSE). Chaque établissement de ParexGroup SA est doté d'un CSE et d'une Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT).

Un CSE central composé de représentants des CSE locaux exerce les attributions qui concernent la marche générale de l'entreprise. Il est notamment informé et consulté sur les projets importants de l'entreprise en matière économique, financière, de santé, de sécurité et des conditions de travail.

## 9 Engagement sociétal en faveur du développement durable



### Ancrer nos sites dans leurs territoires

L'entreprise affiche une volonté de soutien aux initiatives locales, à l'éducation, aux partenariats et à l'insertion des personnes en difficulté au travers de son engagement d'ancrage de ses sites dans leurs territoires.

#### 9.1 Les relations entretenues avec les parties prenantes et modalités de dialogue

La démarche Développement Durable de ParexGroup SA s'appuie sur la prise en compte des impacts environnementaux, sociaux et sociétaux de ses activités vis-à-vis des différentes parties prenantes, sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Selon les cas, les interactions avec ces parties prenantes ont des finalités variées :

- écouter en collectant les besoins clients afin d'anticiper les évolutions des métiers, du marché, de la réglementation mais aussi gérer les risques et d'identifier les vecteurs d'opportunité,
- dialoguer afin d'impliquer ses parties prenantes : accords collectifs impliquant les collaborateurs, partenariats fournisseurs et universités, relations avec les autorités locales,
- contribuer au développement en menant des projets de partenariat dans le domaine de la construction et de l'habitat : soutien à des associations locales.

Les points-clés de ces interactions avec les parties prenantes de l'entreprise sont présentés ci-dessous :

Principales parties prenantes	Principaux thèmes
Collaborateurs	Rémunération, qualité des conditions de travail, engagement Sécurité, développement des compétences, diversité, intégration
Clients et Prescripteurs	Offre produits de qualité, solutions innovantes, intégrité dans les relations d'affaires
Groupe Sika	Gouvernance, gestion des risques
Fournisseurs	Intégrité dans les relations d'affaires, relation long terme, approvisionnement durable, charte des achats responsables, évaluation des fournisseurs sur des critères extra-financiers
Communautés et organisations locales	Qualité de vie, impact social, mécénat, dialogue et éducation
Universités	Coopération pour la recherche et l'innovation, partenariats long terme
Autorités publiques	Impact social et économique, intégration des sites au sein des environnements locaux, dialogue et éducation

## 9.2 Démarche d'achats responsables

Les achats de ParexGroup SA sont divisés en 2 grandes familles :

- les achats globaux,
- les achats locaux.

Les achats globaux représentent environ 35 % des achats, les fournisseurs sont internationaux dans les domaines de l'industrie cimentière, de l'industrie chimique et des emballages.

Les achats locaux sont principalement constitués des matières premières dont le coût du transport est prohibitif par rapport au coût de la production ou de l'extraction (dont le sable)

ParexGroup SA intègre ses fournisseurs et sous-traitants dans sa démarche Construisons Responsable.

La Charte des Achats Responsables PAREX, revue en 2017, repose sur deux axes :

- exemplarité du comportement avec ses fournisseurs,
- engagement des fournisseurs à respecter les réglementations sociales, environnementales, de santé et de sécurité des personnes et à se comporter de manière irréprochable en matière d'éthique des affaires.

A fin 2020, cette charte a été signée par 70 fournisseurs représentant près de 76% du montant des achats de ParexGroup SA.

Par ailleurs, l'entreprise s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue pour renforcer ses achats responsables :

- actions mises en place pour anticiper la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire en introduisant des matériaux recyclés dans nos emballages ou en utilisant des emballages mono-matériaux,
- sélection des fournisseurs au plus proche des sites de production,
- collaboration avec des sous-traitants employant des travailleurs handicapés,
- réduction de l'empreinte carbone grâce aux actions de reformulation.

## 9.3 Impact territorial en matière d'emploi, de développement régional et sur les populations riveraines ou locales

L'impact de l'activité économique de l'entreprise ainsi que l'activité générée par l'utilisation des produits commercialisés sont principalement locaux.

La fabrication des produits de ParexGroup SA est essentiellement locale et contribue ainsi à la création d'une chaîne de valeur de proximité.

ParexGroup SA s'efforce aussi d'entretenir avec les autorités et parties prenantes locales des relations constructives.

## 9.4 Actions de soutien et partenariats

En 2020, ParexGroup SA a poursuivi le *partenariat avec le média social Construction 21 dans le cadre du concours mondial des Green Building Solutions Awards pour la promotion de solutions constructives innovantes et durables.*

## 10 Conduite responsable des affaires

En mai 2019, le Groupe PAREX, qui détenait la filiale française ParexGroup SA, a été racheté par la société cotée Suisse, Sika AG. A la suite d'opérations de reclassement des titres des filiales étrangères de ParexGroup SA sous les filiales Sika des pays concernés, le périmètre géographique de ParexGroup SA s'est recentré sur la France.

C'est dans ce contexte que ParexGroup SA a intégré le dispositif de prévention et de lutte contre la corruption mis en place par Sika, dans la continuité des actions mises en place au sein du Groupe PAREX depuis 2015.

*Les actions suivantes ont été mises en place :*

- *adoption du code de conduite de Sika, dans sa version française,*
- *mise en place de la plateforme d'alerte éthique de Sika (<http://Sikatrustline.com>) et adoption de la politique de transparence,*
- *sensibilisation et formation des collaborateurs de ParexGroup SA aux valeurs et outils Sika (code de conduite, valeurs et principes, alerte éthique, politiques et procédures) à travers une campagne de communication interne à l'issue de laquelle a été déployée la plateforme e-learning de Sika. 265 collaborateurs de ParexGroup SA ont suivi en 2019 la formation au Code de Conduite de Sika.*
- *nomination d'un responsable de la conformité France rattaché au Directeur de la Conformité Groupe de Sika.*

L'intégration de ParexGroup SA dans le dispositif de Sika se poursuit en 2021.

## 11 Méthodologie de reporting

### 11.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Les informations environnementales, sociales et sociétales contenues dans le présent document répondent aux nouvelles exigences réglementaires instituant une Déclaration de Performance Extra Financière, issues de l'Ordonnance n° 2017-1180 et du décret d'application n° 2017-1265, ayant transposé la Directive 2014/95/UE du Parlement Européen et du Conseil du 22 octobre 2014, relative à la publication d'informations non financières.

Les obligations de publication portent sur la société ParexGroup SA dont les actions sont ultimement détenues par la société Sika AG.

Pour chacun des trois piliers du Développement Durable (Economique, Environnemental, Social et Sociétal), il décrit les principaux enjeux auxquels ParexGroup SA est confronté, les politiques et les actions mises en œuvre au cours de l'exercice 2020 et les résultats de ces actions.

Les activités de ParexGroup SA n'étant pas directement concernées par les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, de lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et une alimentation responsable, équitable et durable, aucune information n'est communiquée à ces sujets.

### 11.2 Responsabilités et contrôles

La production des données sociales et sociétales est sous la responsabilité de la Direction des Ressources Humaines.

La production des indicateurs environnementaux et sécurité est sous la responsabilité de la Direction Industrielle.

La production des indicateurs économiques est sous la responsabilité de la Direction Financière et de la Direction Marketing.

## 12. Tableau de synthèse des indicateurs ParexGroup SA

	2018	2019	2020
	31-déc	31-déc	31-déc
<b>Effectifs</b>			
Effectifs ParexGroup SA	709	711	716
dont CDI	675	672	690
dont CDI en %	95%	95%	96%
dont CDD	34	39	26
dont CDD en %	5%	5%	4%
dont femmes	210	216	215
dont femmes en %	30%	30%	30%
dont hommes	499	495	501
dont hommes en %	70%	70%	70%
<b>Entrées dans le groupe</b>	51	71	77
dont femmes	20	25	29
dont femmes en %	39%	35%	38%
dont CDD (dont alternants)	21	30	21
dont CDD en %	41%	42%	27%
<b>Sorties du groupe</b>	84	70	72
dont femmes	23	19	30
dont femmes en %	27%	27%	42%
dont licenciements	10	5	4
dont licenciements en %	12%	7%	6%
<b>Répartition des effectifs par établissement</b>			
Isle sur la Sorgue	73	71	69
Issy Les Moulineaux	133	131	134
Malesherbes + Ludres (2016)	91	94	93
Noisy	9	9	9
Paviers	89	89	85
Portet sur Garonne + Bègles	86	80	82
Saint Amand	75	74	81
Saint Pierre de Chandieu	83	88	87
Laboratoire de Recherche CIP Saint Quentin Fallavier	70	75	76
<b>Répartition des effectifs par âge</b>			
Moins de 26 ans	34	37	32
26 à 35 ans	141	137	125
36 à 45 ans	207	208	227
46 à 56 ans	209	214	226
Plus de 57 ans	118	115	98
<b>Frais de Personnel sur chiffre d'affaires (%)</b>	18,40%	18,90%	18,50%
<b>Absentéisme (%)</b>	1,81%	1,85%	2,45%
<b>Formation</b>			
Nombre de salariés ayant bénéficié d'au moins une formation	657	548	324
% de salariés ayant bénéficié d'au moins une formation	83%	77%	45%
Nombre moyen d'heures de formation par salarié	8,5	15	15
Nombre total d'heures de formation	11597	8115	4818
Dépenses externes de formation en % de la masse salariale	0,8%	0,7%	Marie
<b>Partenaires sociaux</b>			
Nombre d'accords signés avec les partenaires sociaux	2	3	Marie

<b>Indicateurs Sécurité</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
	31-déc	31-déc	31-déc	31-déc	31-déc
<b>Sécurité des personnes (2)</b>					
Nombre d'accidents du travail avec au moins 1 jour d'arrêt	5	7	10	5	10
Nombre d'accidents du travail sans jour d'arrêt	1	2	2	2	2
Taux de fréquence des accidents avec arrêt	4,3	5,9	8,3	4,2	8,8
Taux de fréquence des accidents avec arrêt et sans arrêt	5,1	7,5	10	5,9	10,6
<i>(2) périmètre incluant salariés, intérimaires &amp; sous traitants</i>					
Taux de gravité	0,04	0,11	0,12	0,10	0,27
% de sites industriels certifiés OHSAS 18001. Iso 45001 à partir de 2021	100%	100%	100%	100%	100%

<b>Indicateurs environnement</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
	31-déc	31-déc	31-déc	31-déc	31-déc
% de sites industriels ayant fait l'objet d'un audit environnemental	100%	100%	100%	100%	75%
% de sites industriels certifiés ISO 14001	100%	100%	100%	100%	100%
Déchets générés (% des tonnages de production)	0,92%	0,84%	0,86%	0,86%	0,77%
Consommation d'énergie (TJ)	66,2	70,2	70,1	70,9	70,7
Emissions de CO2 (T) (1)	243 800	243 800	243 800	243 800	243 800
Consommation d'eau (m3)	13792	12762	14954	14851	14951
(1) : Bilan Carbone réalisé en 2016 par Carbone4					

## 12. Contribution de ParexGroup SA aux Objectifs de Développement Durable

Fin 2015, 193 pays ont adopté à l'ONU le programme de développement durable à l'horizon 2030. Cet agenda comprend 17 objectifs détaillés en 169 cibles. Entrés en vigueur en 2016, les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous. L'implication de la société civile, du secteur privé et des citoyens est indispensable à la réussite des Objectifs de Développement Durable.

ParexGroup SA, tout comme Sika, a souhaité s'inscrire dans cette démarche. L'entreprise a donc évalué sa contribution en distinguant pour chaque ODD la nature de celle-ci :

- stratégique liée à un engagement prioritaire en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale,
- directe résultant d'actions volontaires,
- indirecte induite par son activité.

	1 PAUVRETE	2 FAIM "SABO"	3 BONNE SANTE ET BIEN-ETRE	4 EDUCATION DE QUALITE	5 EGALITE ENTRE LES SEXES	6 TRAVAIL DECENT ET CROISSANCE ECONOMIQUE	7 ENERGIE PROPRE, SECURE ET ABORDABLE	8 TRAVAIL DECENT ET CROISSANCE ECONOMIQUE	9 INNOVATION ET INFRASTRUCTURES	10 INEGALITES REDUITES	11 VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 CLIMAT	14 VIE AQUATIQUE	15 VIE TERRESTRE	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	17 PARTENARIATS POUR LA REALISATION DES OBJECTIFS
Agir pour et avec nos collaborateurs			Stratégique	Stratégique	Stratégique			Stratégique		Stratégique						Stratégique	Stratégique
Innovier pour contribuer à la construction durable						Stratégique		Stratégique		Stratégique							
Réduire notre empreinte environnementale							Stratégique				Stratégique	Stratégique	Stratégique	Stratégique			
Ancrer nos sites dans leurs territoires	Stratégique	Stratégique						Stratégique			Stratégique					Stratégique	Stratégique
Stratégique	Stratégique																
Directe																	
Indirecte																	

### Exemples de contributions de ParexGroup SA aux Objectifs de Développement Durable :



Préserver la Santé et la Sécurité des personnes est l'une des valeurs de ParexGroup SA et la démarche est placée sous la responsabilité directe du Directeur Général Adjoint. Sur l'ensemble de ses sites, ParexGroup SA se préoccupe des conditions de travail et de vie de ses collaborateurs, respectueuses de l'Hygiène, de la Santé et de la Sécurité.

En matière de Sécurité, les actions entreprises depuis plus de 10 ans ont permis de réduire significativement le taux de fréquence (nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées).

En matière de Santé, des actions sont réalisées pour réduire l'empoussièremement sur les sites et diminuer les risques relatifs à la manipulation des charges lourdes.



ParexGroup SA mène une politique d'innovation produits exigeante afin de répondre à la fois aux besoins des hommes qui les mettent en œuvre et à la nécessité de préserver l'environnement. 2 axes ont été définis pour mettre en œuvre cet engagement :

- le renforcement de la démarche d'écoconception dans le développement de nouveaux produits, et le développement de nouveaux produits afin de faire progresser la construction durable,
- la santé et la sécurité de nos clients au cœur de nos priorités.

A titre d'exemple, pour améliorer les conditions de travail des professionnels du bâtiment sur les chantiers, ParexGroup SA poursuit le déploiement de mortiers à émission de poussière réduite et allégés qui limite ainsi les risques pour les utilisateurs. Nouveau mortier hydraulique destiné à la réalisation du système ITE, UNITÉ a été lancé en France en 2017. Il est plus simple et plus rapide d'utilisation (un seul produit pour le chantier projeté en une seule passe) mais aussi plus économique (les reliquats sont utilisés d'un chantier à l'autre).

L'entreprise est également engagée dans des partenariats de R&D financés par l'ADEME pour le développement de mortiers d'isolation thermique et phonique intégrant des granulats d'origine végétale. ParexGroup SA est par ailleurs l'un des membres fondateurs de la chaire AMBIO et participe à ce titre à la structuration des filières agricoles de production de granulats biosourcés.

En 2019, ParexGroup SA a lancé la commercialisation d'un sous-enduit à la chaux biosourcé (PARNATUR Corps d'enduit Chanvre) qui allie amélioration de la performance thermique et acoustique, réduction significative de l'empreinte carbone et facilité de mise en œuvre.



Dans la foulée de l'accord de Paris signé en décembre 2015 et convaincu de la nécessité d'agir, ParexGroup SA a décidé de s'engager davantage en faveur du Climat au travers du PAREX Climate Program. En collaboration avec Carbone4, l'entreprise a réalisé en 2016 son bilan d'émissions de gaz à effet de serre. Le **Programme Climat PAREX PAREX** a initié 2 axes de travail, suivis par des plans d'actions spécifiques :

- l'utilisation de matières alternatives moins émettrices en CO<sub>2</sub>,
- l'optimisation du fonctionnement des sècheurs de sable qui représentent un poste majeur de consommation énergétique

Pour les émissions résiduelles, un système de prix interne du carbone a été mis en place. Entre 2017 et 2019, il porte sur 100% des émissions de gaz à effet de serre dues aux déplacements et 10% de la consommation d'énergie des sites. Ce budget est utilisé pour financer des projets de restauration des écosystèmes menés par PUR Projet via la reforestation et l'agroforesterie à proximité des sites où le l'entreprise opère. Depuis 2017, 11000 arbres ont été plantés en France.



S'agissant de l'éthique des affaires, la politique de ParexGroup SA est de refuser la corruption sous toutes ses formes et en toutes circonstances.

ParexGroup SA a établi un Code de Conduite diffusé début 2016 à l'ensemble des collaborateurs et révisé en janvier 2018.

Avec l'intégration au groupe Sika, de nouvelles actions ont été mises en place telles que l'adoption du code de conduite Sika dans sa version française, la sensibilisation et la formation des collaborateurs ParexGroup SA aux valeurs et outils Sika, la mise en place de la plateforme d'alerte éthique de Sika.

